

# Perceptions de citoyens du voisinage relativement aux nuisances générées par des opérations de type transport de matériaux, excavation et remblayage à Beauport

Rapport produit par la Direction de santé publique  
de la Capitale-Nationale

Mars 2016

Ce document est disponible seulement en version électronique à l'adresse Internet [www.dspq.qc.ca](http://www.dspq.qc.ca), section **documentation**, rubrique **Publications**.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Pigeon, Marie Andrée et coll., Perceptions de citoyens du voisinage relativement aux nuisances générées par des opérations de type transport de matériaux, excavation et remblayage à Beauport, Québec, Canada, Direction de santé publique, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale, mars 2016, 21 p.

Le genre masculin est utilisé dans ce document et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016  
ISBN : 978-2-550-75270-7 (version électronique)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

**RÉDACTION ET RECHERCHE**

Marie Andrée Pigeon, médecin-conseil  
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

**ANIMATION DES GROUPES DE DISCUSSION, RÉSUMÉ DES  
ENTREVUES ET TRAITEMENT PRIMAIRE**

Monique Comeau, agente de planification,  
de programmation et de recherche  
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

**COLLABORATION À LA LOGISTIQUE**

Marika Munger, technicienne de recherche  
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

**RÉVISION SCIENTIFIQUE**

Geneviève Brisson, professeure, Département sociétés,  
territoires et développement  
Université du Québec à Rimouski

**RÉVISION DES DOCUMENTS**

Renée Levaque, coordonnatrice de  
l'Équipe Santé et environnement  
Direction de santé publique de la Capitale-Nationale

**MISE EN PAGE ET RÉVISION LINGUISTIQUE**

Lina Bergeron, agente administrative  
Ghislaine Roberge, agente administrative  
Fabienne Sasseville, réviseure linguistique

## Table des matières

<b>1) CONTEXTE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>6</b>
<b>2) OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA DÉMARCHE .....</b>	<b>8</b>
<b>3) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET POPULATION .....</b>	<b>9</b>
3.1 RECRUTEMENT .....	9
3.2 DESCRIPTION DES GROUPES.....	9
3.3 COLLECTE DE DONNÉES.....	12
3.4 ANALYSE .....	12
3.5 CHOIX DE LA MÉTHODE ET LES LIMITES DE L'ÉTUDE .....	12
<b>4) RÉSULTATS .....</b>	<b>13</b>
4.1 BRUIT .....	13
4.2 POUSSIÈRES .....	14
4.3 ODEURS .....	14
4.4 VIBRATIONS .....	15
4.5 TRAFIC LOURD .....	16
4.6 AUTRES NUISANCES .....	16
4.7 CONNAISSANCE DES MESURES D'ATTÉNUATION .....	17
4.8 PERCEPTION DE LA CAPACITÉ DES MESURES D'ATTÉNUATION À RÉDUIRE LES NUISANCES.....	17
4.9 SUGGESTIONS DE MESURES D'ATTÉNUATION QUI POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE .....	19
4.10 PERCEPTION DU TRAVAIL DES ACTEURS DANS LE DOSSIER.....	20
4.11 REGROUPEMENT DE CITOYENS .....	20
<b>5) CONCLUSION .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 1 :</b> Lettre circulaire	
<b>ANNEXE 2 :</b> Questionnaire sociodémographique	
<b>ANNEXE 3 :</b> Schéma d'entrevue	
<b>ANNEXE 4 :</b> Photos (Mesures d'atténuation mises en place depuis 2013)	



## 1) CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En mai 2006, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) délivrait un certificat d'autorisation à l'entreprise Excavation René St-Pierre inc. (ERSP), afin de réhabiliter et de valoriser une partie du site de l'ancienne carrière Ciment St-Laurent située à Beauport. Ce certificat est valide jusqu'en 2020. L'entreprise utilise comme matériaux de remblais des résidus de béton, de briques et d'enrobés bitumineux provenant de la récupération de matériaux de démolition. Ces matériaux sont triés puis broyés pour en retirer les renforcements d'acier. Ces activités impliquent de nombreux passages de camions sur le site dont les chemins sont en terre. De la machinerie lourde (ex. : des tracteurs à chenilles communément appelés bulldozers) est également utilisée sur le site.

Depuis 2014, les activités se concentrent uniquement dans la partie nord de la carrière, la partie sud du site étant remblayée.

Au printemps 2012, la Ville de Québec a acquis les trois quarts du site de la carrière pour y aménager un dépôt à neige, ci-après nommé dépôt Beauport. Cet aménagement a débuté au printemps 2013. Pendant la saison estivale, le dépôt Beauport reçoit également des matériaux de remblayage dans le but d'édifier, au fil des ans, les digues destinées à l'opération du dépôt à neige (Éric Langlois, Ville de Québec, communic. perso.).

Cette situation n'est pas sans conséquence sur le voisinage. Depuis quelques années, de nombreux citoyens habitant à l'est du site se plaignent des activités de la carrière, entre autres quant à la poussière. En septembre 2012, à la suite de plaintes de 26 citoyens,

le MDDELCC a signalé la situation au directeur de santé publique de la Capitale-Nationale (DSP) et lui a demandé de statuer sur les effets potentiels de la poussière sur la santé des riverains de la carrière.

Une enquête a été menée par la Direction de santé publique (DSPublique) en vertu de l'article 96 de la *Loi sur la santé publique* (L.R.Q., c. S-2.2) et elle a démontré que les activités de l'entreprise ERSP généraient des situations qui inquiétaient certaines personnes vivant près de la carrière, en ce qui a trait aux problèmes de santé éventuels (Pigeon et Auger 2013)<sup>1</sup>. En effet, presque tous les citoyens se sont plaints, non seulement de la poussière, mais aussi du bruit, des odeurs de diesel, de problèmes de vibrations et de risques à la sécurité en raison des passages de camions lourds et de la vitesse de circulation de ces derniers, de même que des ennuis divers que ces activités leur causent. La mise en opération du dépôt Beauport au printemps 2013 s'est ajoutée aux activités de l'entreprise ERSP.

En somme, l'ensemble des activités de l'entreprise ERSP et du dépôt Beauport semble générer les problèmes suivants :

- ✓ de la poussière due entre autres au passage des camions sur le site, au déversement de matériaux sur le site, au broyage des matériaux, ainsi qu'aux amas de matériaux qui dégagent des nuages de poussière lors de journées venteuses;

<sup>1</sup> Pigeon, MA, PL Auger (2013). Opinion sur l'effet des poussières sur la santé humaine. Direction régionale de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, 9 p.

- ✓ du bruit provenant des moteurs de la machinerie, mais également du claquement des panneaux arrière des bennes de camions, des klaxons, etc.;
- ✓ des vibrations;
- ✓ des odeurs de diesel;
- ✓ du trafic lourd provenant du passage des camions et de la vitesse de circulation.

Pour l'entreprise ERSP, entre 2006 et 2013, quelque 300 à 400 camions seraient entrés et sortis du site de la carrière tous les jours entre 7 h et 17 h 30, ce qui représentait de 600 à 800 passages de camions par jour (entre 57-76 passages à l'heure) (David Maurice, MDDELCC, communic. perso.). En 2014, il semble que le volume de camions aurait diminué autour de 200 par jour en moyenne, ce qui représentait quelque 400 passages de camions par jour (38 passages à l'heure) (Jacques Roberge, entreprise ERSP, communic. perso.). La Ville de Québec estime que le site du dépôt à neige pourrait recevoir l'hiver un volume de camions pouvant aller jusqu'à 200 camions à l'heure (400 passages à l'heure), jour et nuit, en période de pointe lors d'une tempête de 30 cm, totalisant ainsi 9600 passages par jour (Éric Langlois, Ville de Québec, communic. perso.). À titre d'exemple, selon les chiffres fournis, la pire tempête de l'hiver 2014-2015 fut celle des 4, 5 et 6 janvier 2015 (Marc Croussette, Ville de Québec, communic. perso.). Cette tempête a généré 4034 passages de camions sur une période de 40 heures, soit l'équivalent de 100 passages à l'heure (2 passages à la minute), avec une pointe de 210 passages à l'heure la nuit du 5 janvier. La période d'opération du dépôt à neige s'est déroulée du 18 novembre 2014 au 16 mars 2015, totalisant une douzaine de tempêtes où les opérations duraient entre 24 et 40 heures. L'été, de 50 à 100 camions par jour pourraient circuler sur le terrain du dépôt

Beauport, s'ajoutant aux 200 camions circulant sur le terrain appartenant à l'entreprise ERSP, pour un total de 500 à 600 passages de camions par jour.

Ajoutons que dans le voisinage, une autre entreprise (Carrières Québec inc.) pourrait également générer les nuisances énoncées ci-haut.

À la suite de l'enquête, un groupe de travail a été mis sur pied en mai 2013. Il est constitué de représentants du MDDELCC, de la Ville de Québec (arrondissement de Beauport, service de l'environnement et bureau de la sécurité civile), ainsi que de la DSPublique. Il vise la mise en place de mesures concrètes pour diminuer les impacts négatifs des activités industrielles du secteur. Ce comité tripartite s'est réuni à plusieurs reprises depuis ce temps.

Depuis son acquisition d'une partie du site, la Ville de Québec s'est engagée devant la population, lors d'une assemblée publique d'information en juillet 2013, à réduire les émissions de contaminants et les nuisances à la source. La DSPublique, quant à elle, s'est engagée à réévaluer la situation environ un an après la mise en service du dépôt à neige. Le présent rapport vient répondre de cet engagement et fait état d'une démarche visant à recueillir des perceptions auprès de citoyens du voisinage. Ce processus s'est déroulé entre le 19 et le 25 novembre 2014.

## 2) OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LA DÉMARCHE

La démarche de la DSPublique décrite ci-après vise à :

- 1) Recueillir les perceptions des citoyens selon la proximité de leur résidence du site, par rapport aux principales nuisances attribuées aux activités sur le site et aux diverses mesures d'atténuation mises en place depuis l'été 2013.
- 2) Estimer de façon plus précise si les citoyens perçoivent une amélioration de la situation, voire une diminution des nuisances, depuis la mise en place des mesures d'atténuation.
- 3) Informer la Ville de Québec ainsi que le MDDELCC des résultats de notre enquête, afin d'alimenter le travail du comité tripartite mis en place dans ce dossier.
- 4) Rétroagir avec la population concernée dont la résidence est située dans le voisinage.

### 3) APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ET POPULATION

La démarche utilisée est fondée sur une approche qualitative, propice pour recueillir les expériences des participants (Mayer et coll. 2000).<sup>2</sup> Elle fait appel à des groupes de discussion (focus group) de citoyennes et de citoyens résidant aux abords du site. Les citoyens devaient habiter dans un périmètre situé entre 200 et 500 mètres à l'est du centre de la carrière, soit un quadrilatère bordé de la rue Jean-XXIII à l'est, du boulevard Louis-XIV à l'ouest, de l'avenue Larue au nord et de l'avenue Royale au sud. Ce périmètre de 0,4 km<sup>2</sup> englobe onze rues d'orientation nord-sud ou est-ouest. Il comprend 512 logements, majoritairement unifamiliaux. La population y est estimée à 1375 personnes.

#### 3.1 Recrutement

Le recrutement s'est fait au moyen d'une lettre circulaire (annexe 1) déposée dans la boîte aux lettres de toutes les résidences du périmètre visé. La lettre expliquait aux résidents les objectifs poursuivis par la démarche, ainsi que les modalités pour signifier leur intérêt à participer à l'étude. Elle a été distribuée les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2014.

<sup>2</sup> Mayer, Robert et coll. (2000). Méthodes de recherche en intervention sociale. Boucherville : Gaétan Morin, 409 p.

#### 3.2 Description des groupes

Au total, 22 personnes ont participé aux groupes de discussion. Trois groupes de discussion ont été constitués et les personnes ont été réparties afin d'assurer une diversité dans chacun des groupes, soit :

- ✓ des personnes qui ont fait une plainte formelle aux autorités;
- ✓ des personnes qui résident très près du site et qui n'ont pas fait de plainte formelle;
- ✓ des personnes qui résident un peu plus loin du site.

À la fin de chaque rencontre, les participants ont rempli un questionnaire sociodémographique (annexe 2).

Quinze foyers étaient représentés. Six de ces foyers faisaient partie du groupe de plaignants et neuf n'en faisaient pas partie (tableau I).

Tableau I

Date	Type de participants	N <sup>bre</sup> de participants	N <sup>bre</sup> de foyers représentés
19 nov. 2014	2 plaignants 2 non-plaignants	4	2
20 nov. 2014	7 plaignants 3 non-plaignants	10	7
25 nov. 2014	8 non-plaignants	8	6

Les caractéristiques des répondants sont illustrées dans les figures 1 à 6 :

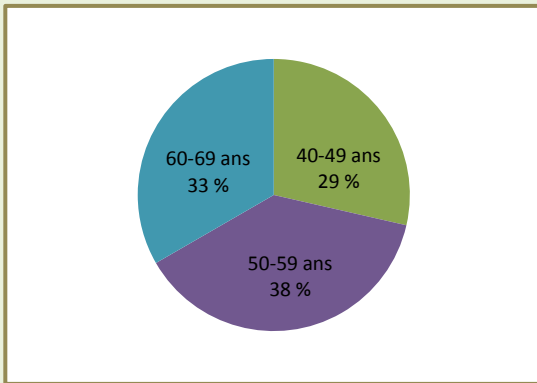


Fig. 1 - Groupes d'âge des répondants (n = 21)

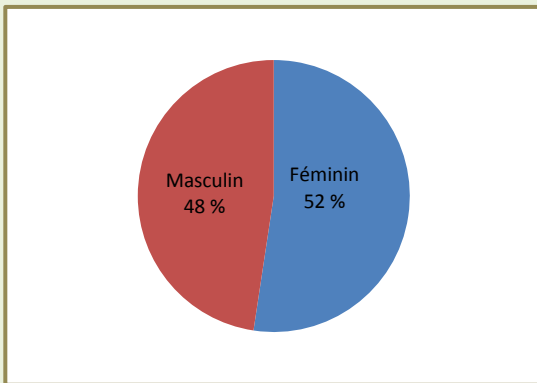


Fig. 2 - Genre des répondants (n = 21)

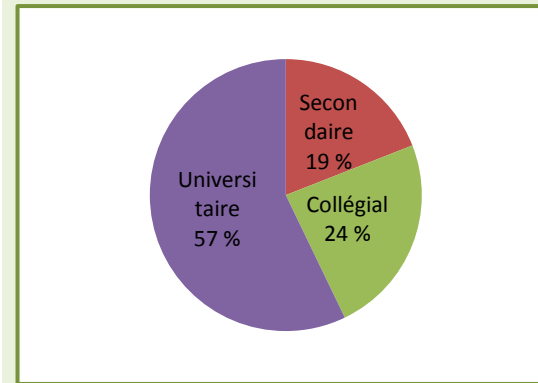


Fig. 3 - Plus haut niveau de scolarité atteint (n = 21)

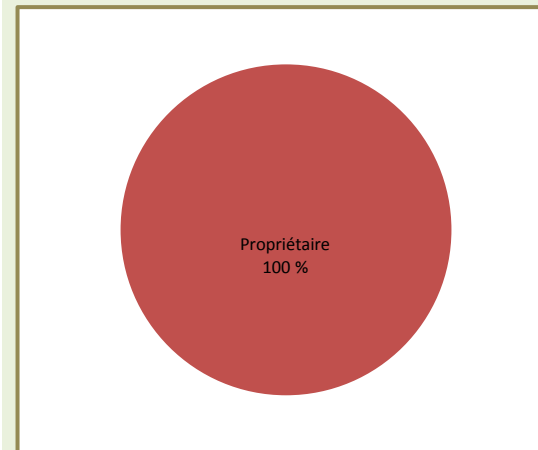


Fig. 4 - Statut domiciliaire (n = 21)

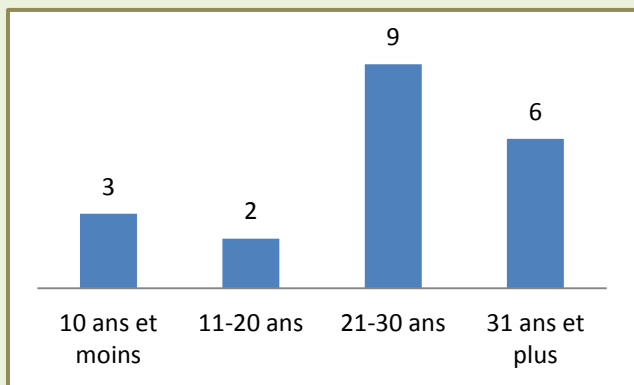


Fig. 5 - Nombre d'années de résidence à l'adresse actuelle (n = 20)

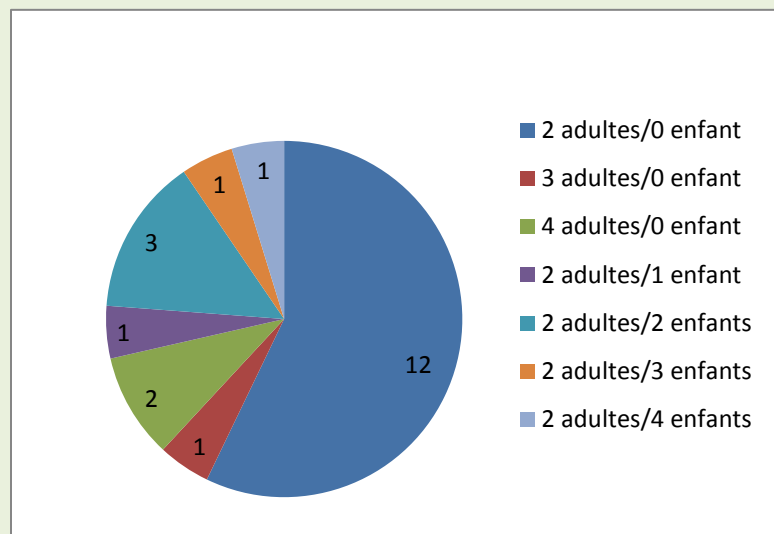


Fig. 6 - Nombre de personnes résidant à votre domicile

Les participants étaient tous âgés de plus de 40 ans et répartis selon la figure 1. Il y avait onze femmes et dix hommes (fig. 2). La scolarité était de niveau collégial dans 24 % des cas et de niveau universitaire dans 57 % des cas (fig. 3). Soulignons que dans le 3<sup>e</sup> groupe, un des participants n'a pas rempli le questionnaire sociodémographique. Nous rapportons ainsi les réponses de 21 répondants. De la même façon, dans le 2<sup>e</sup> groupe, un des participants n'a pas répondu à la question 4 portant sur le nombre d'années de résidence à l'adresse actuelle.

### 3.3 Collecte de données

Les discussions ont été menées sur la base d'une grille d'entrevue préparée par des professionnels de la DSPublique. Le même schéma d'entrevue (annexe 3) a été utilisé avec les trois groupes et abordait les thèmes suivants :

- ✓ la qualité de vie dans le quartier;
- ✓ le bruit;
- ✓ les vibrations;
- ✓ les poussières;
- ✓ les odeurs;
- ✓ le trafic lourd;
- ✓ les mesures d'atténuation.

Les rencontres ont été animées par deux professionnelles de la DSPublique. À la fin de chacune des rencontres, elles intervenaient également afin de faire le point sur les mesures d'atténuation en place sur le site, avec photos à l'appui (annexe 4), sur le rôle de la DSPublique dans ce dossier et elles ont fait un bref survol des étapes à venir.

Les trois rencontres ont eu lieu au Centre des loisirs Monseigneur-De Laval, situé dans l'arrondissement Beauport, près du secteur d'habitation des participants<sup>3</sup>.

### 3.4 Analyse

L'analyse des résultats a été faite de façon thématique et descriptive et l'ensemble des opinions émises a été colligé. Les opinions les plus fréquemment énoncées sont particulièrement soulignées.

### 3.5 Choix de la méthode et les limites de l'étude

La méthode choisie par l'équipe de projet, soit les groupes de discussion, repose sur la collecte et l'analyse de données découlant de l'interaction entre les participants. Cette méthode a été jugée appropriée par rapport à l'objectif de notre étude qui consistait à estimer l'état de la situation auprès des citoyens, et de voir s'ils percevaient une amélioration depuis la mise en place des mesures d'atténuation. Cette méthode permettait d'explorer les perceptions des citoyennes et des citoyens concernés par l'objet de l'étude. En utilisant cette méthode, on ne cherchait donc pas à établir un consensus, mais plutôt à faire émerger et à mettre en contraste un éventail d'opinions.

Il importe de garder à l'esprit que vu le nombre restreint de participants et leur sélection non aléatoire, au sens statistique, on ne peut généraliser les résultats des groupes de discussion à la population visée. De plus, les fluctuations saisonnières des opérations et leurs effets sur les résidents ont été difficiles à saisir avec précision, puisque les participants vivent des réalités différentes selon leur lieu de domicile (selon la localisation, le sens des vents, etc.).

<sup>3</sup> Cette salle nous a été prêtée gracieusement par la Ville de Québec.

## 4) RÉSULTATS

Voici les résultats issus de l'analyse thématique. Ce qui ressort le plus dans chacun des thèmes est présenté ici. Ces éléments sont regroupés selon différentes thématiques liées aux nuisances. On constate que les nuisances perçues sont associées au bruit, aux poussières, aux odeurs, aux vibrations, ainsi qu'au trafic lourd. Les thèmes du bruit et des poussières ressortent des propos des participants de façon marquée, par rapport aux autres thèmes.

### 4.1 Bruit

- ✓ Les groupes de discussion font ressortir la perception que du bruit proviendrait de l'entreprise ERSP, du dépôt Beauport et de Carrières Québec inc.
- ✓ Les éléments qui seraient dérangeants sont :
  - le broyage des roches (surtout pour l'entreprise ERSP);
  - le non-respect des heures d'exploitation : plusieurs citoyens rapportent que des travaux se font sur le site quelques soirs par semaine, pouvant aller jusqu'à 21 h - 22 h et même certains samedis. De plus, les travaux débuteraient souvent avant 7 h le matin;
  - le grondement constant des souffleuses à neige;
  - le bruit nocturne avec le dépôt à neige qui occasionne des problèmes de sommeil chez plusieurs citoyens;
  - le claquement des panneaux arrière des bennes de camions, autant l'été que l'hiver;
  - le bruit de la machinerie lourde (ex. : camions, bulldozers) autant l'été que l'hiver;
  - le signal de recul des camions autant l'été que l'hiver.
- ✓ Ces éléments semblent affecter la qualité de vie des citoyens de la façon suivante :
  - impossibilité d'ouvrir les fenêtres l'été à cause du bruit;
  - présence constante du bruit pour les gens qui demeurent à la maison à temps plein;
  - bruits empêchant les gens de vivre dehors l'été. Ils ne peuvent profiter de leur terrain, de leur terrasse, etc.;
  - ne plus avoir de qualité de vie;
  - certains disent ressentir des ennuis de santé liés au bruit (ex. : insomnie, agressivité).

#### 4.2 Poussières

- ✓ Les groupes de discussion font ressortir la perception que des poussières proviendraient de l'entreprise ERSP, du dépôt Beauport et de Carrières Québec inc.
- ✓ Les éléments qui seraient dérangeants sont :
  - les nuages de poussière;
  - la poussière générée par les camions qui circulent sur le site;
  - la poussière générée lors du déchargement des camions;
  - la récurrence : « c'est 24 heures sur 24; hiver comme été ». Même s'il n'y a pas d'opération sur le site, la poussière est soulevée par le vent.
- ✓ Ces éléments semblent affecter la qualité de vie des citoyens :
  - la difficulté de vivre dehors ou d'ouvrir les fenêtres l'été : ils ne peuvent plus faire sécher le linge à l'extérieur ni s'installer dehors pour lire, manger ou faire toute autre activité;
  - la quantité de travail que ça implique parce que certains disent laver fréquemment (un film de poussière serait observable une heure après avoir lavé), notamment les fenêtres, la piscine, les autos, les meubles de jardin. Certains disent devoir passer une guenille sur les comptoirs de cuisine ou les meubles dans la maison, cinq à six fois par jour. Plusieurs rapportent égratigner leur voiture en la lavant;
  - le dépôt d'un film noir huileux, entre autres sur le parement de maisons, de fenêtres, et rendant le nettoyage très difficile, voire impossible selon certains. Ce film serait attribué aux émissions de diesel;
  - le coût des travaux d'entretien et de réparations sur les maisons;
  - des ennuis de santé associés aux poussières sont rapportés par certains (ex. : toux, congestion nasale, écoulement nasal, sécheresse des yeux ou larmolement, allergies).

#### 4.3 Odeurs

- ✓ Les groupes de discussion font ressortir la perception que des odeurs essentiellement de diesel proviendraient du site. Le diesel alimente les camions et la machinerie lourde de l'entreprise ERSP, du dépôt Beauport et de Carrières Québec inc. Certains citoyens rapportent aussi l'odeur de pierre concassée.

	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Les éléments qui seraient dérangeants sont :<ul style="list-style-type: none"><li>• des odeurs de diesel présentent toute l'année, de jour comme de soir;</li><li>• la difficulté à marcher dehors ou à profiter de l'extérieur à cause des odeurs;</li><li>• des ennuis de santé associés aux odeurs (ex. : nausées).</li></ul></li></ul>
<b>4.4 Vibrations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Les groupes de discussion font ressortir la perception que des vibrations proviendraient principalement du dynamitage de Carrières Québec inc. Sont aussi mentionnées les vibrations provenant des camions et de la machinerie lourde de l'entreprise ERSP et du dépôt Beauport, en raison du passage des camions et du décollement du chargement dans les bennes. Ces vibrations seraient plus constantes, mais moins fortes que celles provenant de Carrières Québec inc.</li><li>✓ Les éléments qui seraient dérangeants sont :<ul style="list-style-type: none"><li>• la force du dynamitage de Carrières Québec inc. qui fait vibrer toute la maison, comme si c'était un tremblement de terre;</li><li>• les coups de semonce non entendus par les citoyens lors du dynamitage (pour Carrières Québec inc.);</li><li>• les vibrations qui proviennent du passage des camions et du décollement de chargement dans les bennes.</li></ul></li><li>✓ Ces éléments semblent diminuer la qualité de vie des citoyens :<ul style="list-style-type: none"><li>• les vibrations qui font sursauter;</li><li>• l'impossibilité de profiter de leur terrasse l'été;</li><li>• la détérioration des maisons : fenêtres abîmées, cheminée fissurée, fissures dans le solage, ce qui génère une augmentation des coûts de réparation sur les maisons. Plusieurs rapportent que cette détérioration sur leur maison aurait augmenté depuis trois ou quatre ans.</li></ul></li></ul>

<b>4.5 Trafic lourd</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le trafic lourd proviendrait de l'entreprise ERSP, du dépôt Beauport et de Carrières Québec inc.</li><li>✓ Les éléments dont se plaignent le plus les citoyens sont les suivants :<ul style="list-style-type: none"><li>• l'achalandage important, tant l'été que l'hiver, dans le secteur autour du site (boulevard Raymond, rue Adanac, avenue Larue);</li><li>• des camions à bennes qui circulent sur le boulevard Louis-XIV et sur des rues interdites aux camions;</li><li>• l'augmentation du trafic en général dans leur secteur, particulièrement aux heures de pointe le matin et le soir;</li><li>• des camions qui enfreignent la sécurité routière (ex. : passer sur des feux de circulation jaunes/rouges, omettre d'effectuer leur arrêt, rouler à une très grande vitesse);</li><li>• l'absence de policiers;</li><li>• l'impact sur leur vie :<ul style="list-style-type: none"><li>❖ certains citoyens sont inquiets ou ne font plus de vélo ni de marche dans le quartier;</li><li>❖ les enfants de certains citoyens ne font pas de vélo ni de marche seuls dans le quartier.</li></ul></li></ul></li></ul>
<b>4.6 Autres nuisances</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Les autres nuisances rapportées sont :<ul style="list-style-type: none"><li>• de l'eau stagnante, des contaminants, ainsi que des odeurs associées à l'exploitation du dépôt à neige;</li><li>• la puissance de l'éclairage sur le site du dépôt à neige;</li><li>• la perte de valeur des propriétés et les préoccupations générées par la possibilité d'envisager un déménagement.</li></ul></li></ul>

### **Mesures d'atténuation :**

Cette section, divisée par thèmes, rapporte les opinions des participants concernant les mesures d'atténuation. De façon générale, il ressort des entrevues que les mesures d'atténuation qui ont été mises en place n'auraient pas donné les résultats escomptés. Les mesures en place en novembre 2014 lors des entrevues ne semblaient donc pas suffisantes.

#### **4.7 Connaissance des mesures d'atténuation**

- ✓ La plupart des participants connaissent et nomment les mesures d'atténuation qui auraient été mises en place sur le site depuis l'été 2013.
  - pour atténuer le bruit (pour le dépôt Beauport):
    - ❖ murs coupe-son;
    - ❖ talus-écran;
    - ❖ amortisseurs en caoutchouc sur les panneaux arrière des bennes de camions;
    - ❖ panneau à l'entrée du site : « Claquement de panneau interdit sous peine de pénalité et d'interdiction d'accès au site ».
  - pour atténuer les poussières (pour le dépôt Beauport et pour l'entreprise ERSP):
    - ❖ abat-poussière (lignosulfonate d'ammonium) utilisé sur le site.

#### **4.8 Perception de la capacité des mesures d'atténuation à réduire les nuisances**

- ✓ La majorité des participants pense que la plupart des mesures d'atténuation n'auraient pas été appliquées comme prévu. Plus spécifiquement :
  - A. Les mesures d'atténuation pour réduire le bruit :
    - la très grande majorité des participants ne voit aucune amélioration concernant le bruit;
    - les participants mentionnent que le claquement des panneaux arrière des camions n'aurait pas diminué, et ce, malgré les amortisseurs en caoutchouc installés sur les bennes des camions, et les panneaux à l'entrée du site qui interdisent le claquement des panneaux.
  - B. Les mesures d'atténuation pour réduire la poussière :
    - la très grande majorité des participants ne voit pas d'amélioration malgré l'application d'abat-poussière;
    - les principaux éléments rapportés sont les suivants :
      - ❖ la fréquence des arrosages ne serait pas suffisante;
      - ❖ l'abat-poussière serait mis uniquement sur le chemin, pas sur les côtés;

- ❖ les camions rouleraient rapidement sur le site et feraient lever la poussière;
- ❖ le grillage dans le pavage pour le passage des camions ne semblerait pas avoir été fait.

- ✓ Ces éléments semblent affecter la qualité de vie des citoyens de la façon suivante :
  - lorsque l'on a abordé le thème de la capacité des mesures d'atténuation mises en place pour réduire les nuisances, la plupart des participants, parce qu'ils les jugent non efficaces, ont verbalisé leur découragement par rapport à la situation générale. Voici comment un participant en a parlé : « Cela finit par jouer sur notre humeur. On devient agressif. On n'a jamais la paix. On est agressé sans arrêt. Quand les opérations arrêtent le soir, on respire, on relaxe ». Dans un autre groupe, quelqu'un avançait que « cela touche notre santé psychologique »;
  - les nombreuses plaintes sans réponse ont généré de grandes frustrations chez les citoyens rencontrés en groupes de discussion. Certains disent vouloir continuer à dénoncer les situations aux responsables, par écrit ou verbalement, alors que d'autres avouent s'être résignés, tout en restant outrés par la situation;
  - quant au groupe des non-plaignants, aucune plainte n'avait encore été faite, principalement parce qu'ils viennent tout récemment de faire le lien entre les activités du site et les nuisances qu'elles génèrent sur leur qualité de vie.

#### **4.9 Suggestions de mesures d'atténuation qui pourraient être mises en place**

Les groupes de discussion ont proposé plusieurs pistes d'amélioration :

1. Pour réduire le bruit :
  - faire cesser l'alarme de reculons.
  
2. Pour réduire les poussières :
  - mettre du gazon sur la terre, dans la partie qui est terminée chez l'entreprise ERSP;
  - ajouter un rideau d'eau sur la zone de déchargement;
  - ajouter un voile d'eau pour atténuer les turbulences causées par le passage des camions sur le site;
  - arroser constamment les chemins sur le site ou du moins plus souvent à partir du mois d'avril jusqu'au mois de novembre, lorsque le temps est sec et venteux.
  
3. Pour réduire le trafic lourd et l'insécurité routière :
  - ajouter des radars pour contrôler la vitesse des camions;
  - donner des contraventions aux camionneurs.
  
4. Autres mesures :
  - modifier le trajet des camions sur le site afin de les éloigner des maisons du boulevard Louis-XIV;
  - prévoir que s'il advenait que le MDDELCC réalise une autre étude de caractérisation des poussières, il serait préférable de la faire en mai, juin et juillet;
  - établir un processus de communication plus opérationnel entre les citoyens et les acteurs du site.

#### 4.10 Perception du travail des acteurs dans le dossier

Les groupes de discussion ont fait part de leurs perceptions quant au travail des différents acteurs dans le dossier.

1. Ville de Québec : Tous les participants se sont dits déçus et insatisfaits de la Ville de Québec
  - ils ne se sentent pas écoutés ni compris;
  - plusieurs participants ont formulé des plaintes, puis ont reçu un accusé de réception disant que c'était réglé; mais selon eux, rien n'est réglé;
  - les participants s'attendaient à un meilleur service.
2. MDDELCC : Certains participants estiment que le MDDELCC est inactif dans ce dossier.
3. Excavation René St-Pierre inc. : Selon plusieurs participants, l'entreprise ERSP :
  - ne respecterait pas les heures d'opération;
  - devrait mettre en place des mesures d'atténuation.
4. Direction de santé publique :
  - plusieurs participants apprécient le travail fait par la DSPublique;
  - certains participants ont des problèmes de santé, s'inquiètent de l'impact de ces nuisances sur leur santé et souhaitent avoir des réponses de la DSPublique à ce sujet.
5. Perceptions générales et commentaires des citoyens :
  - la majorité des participants estime que les différents acteurs se renvoient la balle;
  - la majorité des participants pense que cela ne donne rien de faire des plaintes.

#### 4.11 Regroupement de citoyens

- plusieurs citoyens ont manifesté le désir de se regrouper en comité.

## 5) CONCLUSION

À la suite d'un engagement de la DSPublique, une démarche visant à recueillir des perceptions auprès de citoyens du voisinage a été réalisée. Ce processus s'est déroulé entre le 19 et le 25 novembre 2014. Cette démarche nous a permis de recueillir les perceptions des citoyens selon la proximité de leur résidence du site, par rapport aux principales nuisances attribuées aux activités sur le site et aux diverses mesures d'atténuation mises en place depuis l'été 2013. Parmi les 22 citoyens rencontrés, 13 n'avaient jamais porté plainte à la Ville, ni au MDDELCC ni à la DSPublique. Soixante et onze pour cent (71 %) étaient âgés de 50 ans et plus et 75 % habitaient le quartier depuis au moins 20 ans.

Les groupes de discussion montrent que des sujets d'insatisfaction demeurent présents quant au bruit, aux poussières, aux vibrations, aux odeurs et au trafic lourd dans le quartier. Bien que les citoyens étaient informés des mesures d'atténuation mises en place depuis 2013, ils n'ont pas semblé percevoir une amélioration de la situation. Ainsi, les mesures d'atténuation sur le site ne semblaient pas, à l'automne 2014, avoir donné les résultats escomptés. En effet, les citoyens ne percevaient aucune réduction du bruit ni de la poussière. Toutefois, ils proposent certaines pistes d'amélioration.

Par ailleurs, les perceptions des citoyens quant à l'implication des parties permettent de dégager des pistes de solution pour améliorer les communications avec ces derniers.


Ces résultats ont été partagés avec le comité tripartite et constituent le point de départ de l'élaboration d'une stratégie d'action dans le but de garantir la mise en place ou un ajustement optimal des mesures d'atténuation. De plus, la population concernée a été également rencontrée le 24 novembre 2015 pour l'informer des résultats de cette démarche.



## **ANNEXE 1**

### **Lettre circulaire**






**S**i vous avez des questions sur cette initiative ou désirez donner votre nom à titre de participante ou de participant à un groupe, vous êtes invités à communiquer avant le 7 novembre avec M<sup>me</sup> Monique Comeau, animatrice des groupes :

Téléphone : 418-666-7000, poste 414

Courriel : monique.comeau@ssss.gouv.qc.ca

**U**n processus de sélection des participants suivra rapidement. Si trop de participants se manifestent, nous devons piger au hasard. Ensuite, vous serez contactés pour tous les détails pratiques entourant la tenue de ces groupes de discussion.


**Une occasion à saisir de prendre la parole sur un enjeu local!**



Agence de la santé  
et des services  
sociaux de la Capitale-  
Nationale  
**Québec** 

**À la recherche  
de 50 volontaires  
dans votre quartier!**

**Étude  
de la Direction régionale de santé  
publique sur les perceptions par  
rapport aux nuisances générées par  
le site et par rapport aux mesures  
d'atténuation mises en place**

Destinée aux citoyennes et citoyens résidant  
près de la Carrière René St-Pierre et du  
dépôt à neige de la ville de Québec,  
Arrondissement de Beauport

Agence de la santé  
et des services  
sociaux de la Capitale-  
Nationale  
**Québec** 

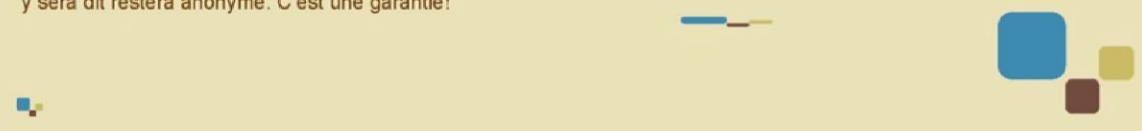




Madame,  
Monsieur,

**T**el que convenu à la rencontre citoyenne du 11 juillet 2013, la Direction régionale de santé publique est rendue à l'étape de documenter la réalité vécue par la population qui réside dans un périmètre rapproché de la Carrière René St-Pierre et du dépôt à neige de la ville de Québec. Le dossier est toujours piloté par Marie Andrée Pigeon, médecin-conseil dans l'Équipe Santé et environnement.

**N**ous voulons miser sur des groupes de discussion d'environ deux heures pour entendre ce que les résidents du secteur ont à partager sur les grands sujets reliés à cette situation, particulièrement les différentes nuisances liées aux activités du site et les mesures d'atténuation mises en place. Tout ce qui y sera dit restera anonyme. C'est une garantie!



**Cinq groupes de 10 personnes seront composés et se réuniront entre le 17 et le 24 novembre 2014 :**

- ◊ un groupe de gens qui ont fait une plainte formelle aux autorités;
- ◊ deux groupes de personnes qui résident très près du site et qui n'ont pas fait de plainte formelle;
- ◊ deux groupes de personnes qui résident un peu plus loin du site.

**P**articiper à cette étude permettra à la Direction de santé publique d'avoir accès à des informations inestimables pour poursuivre le dialogue avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'avec la ville de Québec.

## ANNEXE 2

### Questionnaire sociodémographique



**QUESTIONNAIRE SOCIODÉMOGRAPHIQUE  
POUR LES PARTICIPANTES ET LES PARTICIPANTS**

Suivi de la situation vécue par les citoyennes et les citoyens vivant à proximité de la Carrière René St-Pierre et du dépôt à neige dans l'arrondissement de Beauport

Les renseignements suivants seront utilisés afin de réaliser le portrait général des participants aux groupes de discussion. Ils demeurent strictement confidentiels.

**1. Groupe d'âge**

- |           |                          |                |                          |
|-----------|--------------------------|----------------|--------------------------|
| 18-29 ans | <input type="checkbox"/> | 50-59 ans      | <input type="checkbox"/> |
| 30-39 ans | <input type="checkbox"/> | 60-69 ans      | <input type="checkbox"/> |
| 40-49 ans | <input type="checkbox"/> | 70 ans et plus | <input type="checkbox"/> |

**2. Genre :** Féminin  Masculin

**3. Dernier niveau de scolarité complété :**

- |            |                          |               |                          |
|------------|--------------------------|---------------|--------------------------|
| Primaire   | <input type="checkbox"/> | Collégial     | <input type="checkbox"/> |
| Secondaire | <input type="checkbox"/> | Universitaire | <input type="checkbox"/> |

**4. Nombre d'années de résidence dans le quartier étudié \_\_\_\_\_**

**5. Statut domiciliaire :**

- Locataire   
Propriétaire

**6. Nombre de personnes résidant à votre domicile :**

- Adultes \_\_\_\_\_  
Enfants \_\_\_\_\_

**7. Nombre de plaintes faites par téléphone ou par courriel**

Nombre de plaintes	MDELCC	Ville de Québec
0		
1		
2 à 4		
5 à 10		
11 et plus		

➡ Si vous le voulez, vous pouvez donner vos commentaires sur comment vous avez vécu ce groupe de discussion... Merci encore de votre participation !



## ANNEXE 3

### Schéma d'entrevue



PROJET CARRIÈRE ET DÉPÔT À NEIGE

SCHEMA D'ENTREVUE POUR LES GROUPES DE DISCUSSION (19, 20 et 25 novembre 2014)

MISE À JOUR DE JANVIER 2015

- **Accueil des participants, remise d'un carton d'identification et d'un questionnaire sociodémographique**
- **Introduction (15 minutes)**
  - Animatrice se nomme (Monique), responsable du dossier à la DRSP se nomme (Marie Andrée); indiquer que leur tour de table arrive dans quelques instants
  - Objectifs de l'entretien :
    - Décrire diverses nuisances potentielles associées au fait de vivre près d'une carrière en réhabilitation et d'un dépôt à neige qui font l'objet de plusieurs interventions de la part d'un entrepreneur et de la Ville de Québec
    - Vérifier si la présence de mesures d'atténuations des nuisances a provoqué des changements
    - Commenter le travail des acteurs dans ce dossier
  - Description du « site » sur lequel porte la discussion
  - Fonctionnement de la soirée
    - durée
    - règles de participation
    - rôles de l'animatrice
    - présence de l'observatrice non participante
    - rappel de l'importance de l'enregistrement
    - contrat mutuel de confidentialité
- **Questions des participants sur le fonctionnement de la soirée**

• **Entretien (105 minutes)**

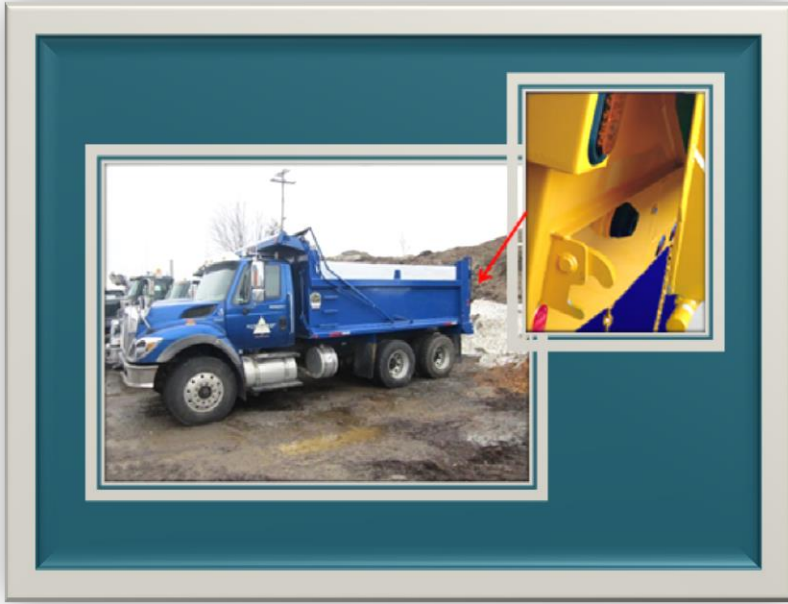
Thématiques	Questions spécifiques
Vivre dans votre quartier	Avant d'aborder quelques sujets très spécifiques, j'aimerais vous entendre de façon plus générale sur la vie dans votre quartier. Je propose de faire un rapide tour de table pour vous nommer, dire depuis combien de temps vous habitez dans le quartier et aborder ce que vous appréciez dans le fait de résider là où vous êtes.
Qualifier le site	Je vous demanderais à partir de maintenant de vous centrer sur les activités de l'ancienne carrière et du dépôt à neige, le « site ».  Si vous pouviez résumer en un ou quelques mots votre senti actuel par rapport au site, que diriez-vous ?
Bruit	Nous allons maintenant aborder quelques nuisances, une après l'autre. Nous débutons par le bruit.  Avez-vous des choses à dire sur le bruit ?  Sous-questionner sur les fluctuations saisonnières.
Vibrations	Nous allons maintenant aborder le thème des vibrations.  Qu'en est-il des vibrations ?  Sous-questionner sur les fluctuations saisonnières.
Poussières	Passons au thème des poussières.  Qu'avez-vous à mentionner au sujet des poussières ?  Sous-questionner sur les fluctuations saisonnières.
Odeurs	J'aimerais maintenant que vous discutiez des odeurs.  Sous-questionner sur les fluctuations saisonnières.
Trafic lourd	Nous en sommes rendus à discuter d'une 5 <sup>e</sup> nuisance, celle du trafic lourd causé par les camions à benne.  Avez-vous des commentaires sur ce trafic.  Sous-questionner sur les fluctuations saisonnières.  Sous-questionner sur activités récréatives (marche, vélo...).
Mesures d'atténuation mises en	Depuis l'été 2013, quelques mesures d'atténuation ont été mises en place pour diminuer les nuisances pour le

Thématiques	Questions spécifiques
place sur le site	voisinage du site Les connaissez-vous ? Pouvez-vous les nommer ? Ils ont fait aussi telle chose. Montrer ensuite un carton avec des photos résumant toutes les mesures et laisser exposé aux regards. Maintenant qu'on vous en parle, avez-vous remarqué ces mesures ? Comment avez-vous été informés de la mise en place de ces mesures ? Quelle est votre opinion sur leur capacité à réduire les nuisances ? Selon vous, y a-t-il d'autres mesures d'atténuation à mettre en place ?
Attention portée par les acteurs à ce dossier	Que pensez-vous du travail des acteurs suivants dans le dossier : ville de Québec, ministère de l'environnement, propriétaire René St-Pierre, regroupement de citoyens ? Comment percevez-vous le rôle de la Direction régionale de santé publique dans ce dossier ? Parler du rôle de la Direction dans ce dossier (Marie Andrée)
Conclusion	Avez-vous des choses à ajouter ou désirez-vous parler de thèmes qui ont été oubliés au cours de cette discussion ? Énumérer les étapes à franchir pour terminer le rapport (Marie Andrée) Parler de la communication des résultats aux citoyens au cours de l'hiver 2015 (Marie Andrée) Remercier chaleureusement les participantes et les participants

## **ANNEXE 4**

**Photos  
(Mesures d'atténuation  
mises en place depuis 2013)**







**Direction de santé publique  
Centre intégré universitaire de santé et de services  
sociaux de la Capitale-Nationale  
2400, avenue D'Estimauville  
Québec (Québec) G1E 7G9  
[www.dspq.qc.ca](http://www.dspq.qc.ca)**

*Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale*

**Québec** 